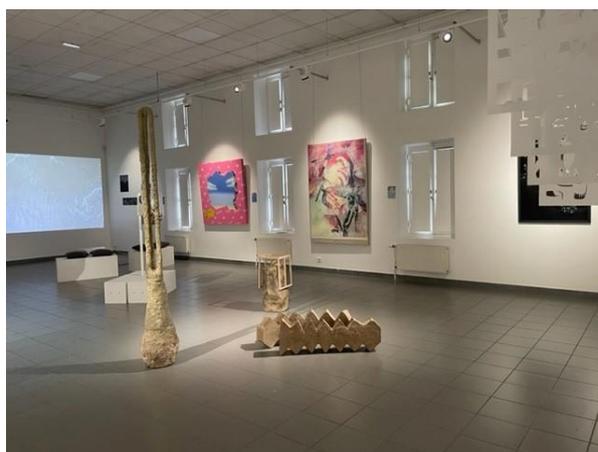


CONTEXTE DE LA RESIDENCE

Dans le cadre de sa politique culturelle, la ville de Vertou travaille à la diffusion des arts visuels dans deux espaces d'exposition et entend également soutenir les artistes professionnels dans leur travail de création. La Ville propose ainsi, sur la période **du 2 juin au 6 juillet 2025** et sur appel à projet, une résidence d'artiste au Moulin Gautron, espace municipal dédié aux expositions et la pratique des arts plastiques.



DESCRIPTION DU PROJET DE RESIDENCE

Objectifs de la résidence :

- Soutenir la création contemporaine par la mise à disposition d'un espace de travail ;
- Développer les liens avec le public vertavien autour d'un projet de création;
- Permettre aux vertaviens d'assister à un processus de création, partager une démarche artistique ;
- Donner à voir, présenter au public une technique.

Conditions pour candidater

- L'appel à résidence s'adresse à tous les artistes plasticiens ou collectifs d'artistes, habitant la métropole nantaise et ses environs et ayant une démarche professionnelle ou s'inscrivant dans un parcours de professionnalisation.
- L'artiste devra apporter une garantie professionnelle : (siret).
- Aucun type de technique ou médium artistique n'est ciblé particulièrement.

Apports de la Ville

Le lieu :

- L'espace de résidence est situé au 1er étage du Moulin Gautron et correspond à un espace d'exposition d'environ 120m² réparti en deux salles. Cet espace sera mis à disposition gratuitement à l'artiste retenu tout le long de la durée de la résidence. Les espaces extérieurs pourront également être occupés. L'artiste sélectionné veillera à laisser l'espace dans l'état trouvé en début de résidence.
- L'espace sera fourni nu sans matériel, ni fournitures ou accessoires.
- Le lieu accueille également l'association du CEC qui propose des cours d'arts plastiques au rez-de-chaussée du Moulin Gautron, l'artiste veillera à ce que la cohabitation se déroule sereinement notamment en terme de nuisances sonores.

Bourse de résidence :

- La ville accompagnera cette résidence d'une enveloppe financière de **1500€ ttc** pour l'ensemble du projet de résidence, incluant les frais de production.
- L'artiste devra prendre en charge son hébergement si nécessaire, ses consommables et son matériel ainsi que ses frais de transport ou ses fournitures.

Restitution et actions culturelles

La ville de Vertou attache une grande importance à la sensibilisation artistique pour les publics. A ce titre, la résidence s'accompagnera de temps de rencontres avec l'artiste ainsi que d'actions pédagogiques animées par l'artiste :

- L'artiste ouvrira au public et en autonomie les portes de l'atelier les après-midis du samedi 21 et du dimanche 22 juin 2025 ;
- Pour clore la période de résidence, l'artiste ouvrira en autonomie les portes de l'atelier les après-midis du samedi 5 et du dimanche 6 juillet 2025 pour présenter sa production ainsi que d'autres travaux artistiques à cette occasion.
- L'artiste proposera 6 à 10h d'actions pédagogiques à destination du public (scolaires, adultes, IME et/ou personnes âgées etc.) pendant la période de résidence. Ces actions culturelles pourront être discutées avec le service culture. Ces interventions pédagogiques seront payées en sus 55 euros ttc/heure.

DATES

Date limite de dépôt des candidatures : **2 mars 2025**

Date d'attribution : **semaine du 31 mars au 6 avril 2025**

Résidence : **du lundi 2 juin au dimanche 6 juillet 2025**

DOSSIER DE CANDIDATURE

Merci d'envoyer votre candidature avant **le 2 mars 2025** par courrier ou par mail en nous retournant :

- Le formulaire à récupérer auprès du service culture (culture@mairie-vertou.fr et camille.dhuy@mairie-vertou.fr / 02 40 34 76 14)
- Une note d'intention présentant le projet
- Un portfolio de votre travail ainsi que votre CV

Critères de sélection :

La sélection se fera sur dossier en considérant les éléments suivants :

- Le parcours artistique ;
- L'exigence et l'originalité de la démarche artistique ;
- La capacité de l'artiste à s'investir dans des actions culturelles et temps de sensibilisation à l'art : présentation publique, proposition d'atelier, etc. ;
- Les motivations du candidat.

CONTACT

Camille Dhuy

Chargée de projets Arts Visuels

Service Culture

camille.dhuy@mairie-vertou.fr

02 40 34 76 14 – 07 64 40 77 74

vertou.fr